



13 Bd. Edgar Quinet
79200 PARTHENAY
Tél : 05 49 94 23 46 / Fax : 05 49 94 06.13
E-mail : MDEE-accueil@mdee-parthenaygatine.fr
Site internet : www.mdee-parthenaygatine.fr

Date : 13 décembre 2017
Réf. : 103 PD
Objet : Clauses Sociales

Monsieur HERAULT
7 place de la Gare
79300 BRESSUIRE

Messieurs les Présidents,

Comme vous le savez le département des Deux-Sèvres est totalement maillé par le réseau des facilitateurs des clauses sociales. Il se trouve que pour le Bocage- Bressuirais et Parthenay - Gâtine se sont les Maisons de l'Emploi qui se sont positionnées sur cette fonction.

Dès le milieu des années 90, c'est bien l'ANRU qui a été l'investigateur du développement des clauses sociales au travers de sa politique de QPV avec l'objectif que les financements dédiés à la construction et à la réhabilitation puissent également bénéficier aux habitants des quartiers en parcours de réinsertion vers l'emploi durable.

Dans le cadre du mandat confié à Bocage par l'ANRU, sauf erreur de ma part, il n'est pas fait mention des clauses sociales.

Ceci est regrettable au regard du volet investissement qui est très important dans ce dossier. Il me semble que ce point pourrait être abordé lors d'un prochain Conseil d'Administration où les deux facilitateurs (Maison de l'Emploi de Bocage Bressuirais / MEF et Maison de l'Emploi de Parthenay – Gâtine) pourraient venir rappeler l'intérêt des clauses sociales pour les personnes en parcours de réinsertion vers l'emploi mais aussi pour les entreprises qui potentiellement peuvent découvrir des futurs collaborateurs fortement motivés.

Veuillez agréer, Messieurs les Présidents, mes sincères salutations.

Pierre DESSONS

Copie : Alain ROBIN
Frédéric MANGEANT
Sonia TURPEAU